

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/10/2021

Présents : MM BEAULIEU Valérie, BONNETERRE Alexandra, BOUTY Anthony, BROUSSE Vanina, CHEVALIER Anick, CHEVALIER David, COURTIUUX-DELAGE Mathieu, FETIS Sandrine, GEMEAU Stéphane, LAFONT Serge, PAGNOUX Romain, PETUREAU Jean-Paul, VARDELLE Jean-Christophe

Excusés : MMES BOUTET Frédérique, MEILLAT Marie-Odile,

Secrétariat : Mme LABROUSSE Sylvie

Secrétaire de séance : Mme BONNETERRE Alexandra,

### 1- Délibérations à prendre

- Point financier : Monsieur le Maire présente un état des dépenses et des recettes à la date du 26 octobre. Les crédits des dépenses de fonctionnement sont consommés à hauteur de 50 % des prévisions, les crédits des recettes de fonctionnement sont encaissés à hauteur de 63 %. Du côté de l'investissement, plusieurs acquisitions ont été effectuées (décorations de Noël, friteuse, karcher...). Des panneaux ont été installés au village de Rue suite à la mise en place des STOP. La consultation pour les travaux de rénovation énergétique du bâtiment « mairie-école » sera engagée au début de l'année 2022 pour une réalisation des travaux pendant les vacances scolaires de l'été 2022.
- Acquisition d'une élagueuse. Le matériel actuel de 2001 est en très mauvais état et génère beaucoup de frais. Monsieur le Maire présente une proposition de vente d'une épareuse d'occasion en bon état, révisée au prix de 6500 € HT. L'ancienne serait reprise pour la somme de 500 €. Ce matériel serait très utile pour réaliser l'entretien du terrain autour des lagunes. Les propositions sont validées. La dépense sera inscrite sur le budget assainissement avec amortissement sur une durée de 4 ans,
- Ilots de la RD 948 : en juin dernier, le Département avait proposé un partenariat avec la commune pour la modification des îlots de la RD 948 : le Département paierait l'intégralité des travaux de déconstruction/reconstruction de la chaussée, la commune financerait une résine (de couleur ocre) qui remplirait les îlots reconstitués. Cette proposition ayant été validée, les travaux seront réalisés du 2 au 10 novembre. La résine définitive ne sera appliquée que si les conditions météorologiques le permettent.
- CALITOM : suite à la mise en place de casiers de tri au cimetière, à la salle des fêtes, au Moulin de la Cour et à l'installation de bacs de collecte au Club du 3<sup>ème</sup> Age, une convention sera signée avec CALITOM. Calitom subventionne une partie des travaux relatifs aux casiers du cimetière. Par ailleurs, une opération d'achat groupé de bacs est organisée en novembre. Les tarifs sont les suivants : bacs sacs noirs 180 l : 27 €, 240 l : 34 €, 330 l : 52 € ; bacs sacs jaunes : disponibles en 240 l et 330 l au tarif identique. Composteurs : 1<sup>ère</sup> acquisition 400l et bio seau : gratuit, 600 l : 15 €, 800 l : bois 30 €. Les inscriptions sont prises au secrétariat de la mairie,
- Augmentation des loyers révisables au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Après une année de gel des loyers suite à la crise sanitaire, les loyers seront augmentés de 0.42 %.
- Suite Commission des travaux du 2 octobre : Village de la Charpétie : le conseil municipal valide les demandes d'achat de parties du bien de village et délaissés de voirie. Pour ces dossiers, l'enquête publique et la consultation des riverains pourront être lancées.
- Indemnisation de sinistre suite à l'orage du 9/07/21 ayant endommagé du matériel électrique,
- Conseiller municipal délégué à l'association « les Ramp' Arts » : M. CHEVALIER David,
- Désignation de conseillers municipaux délégués à la lutte contre l'ambrosie : M. COURTIUUX DELAGE Mathieu et M. LAFONT Serge.

## 2- Décisions diverses

- Dossier de dotation d'Etat 2022 : réaménagement du site du Moulin de la Cour. Monsieur VIROULAUD Jérôme prépare l'étude de faisabilité. Il convient d'inscrire ce programme au budget et d'ouvrir les crédits correspondants.

## 3- Informations Diverses

- Point chantier du Moulin de la Cour : les travaux de couverture sont terminés. Un avenant est rédigé pour des travaux complémentaires (planches de rive et sous face bois tablettée entre planche de rive et corniche). En raison des difficultés d'approvisionnement, la pose et la dépose des menuiseries sont décalées à la mi-février 2022,
- Compte-rendu de la commission tourisme : M. COURTIOUX DELAGE Mathieu présente les projets d'aménagement extérieur du Moulin de la Cour : Dans l'ancien jardin du bâtiment, des jeux pour enfants et installations sportives pourraient être installés. Des devis ont été demandés. Le conseil municipal valide ce projet. Une demande de subvention sera déposée auprès du Département (40 % du HT escompté dans le cadre du plan de relance). La mise en place de cet aménagement pourrait se faire au printemps prochain après la préparation des socles de support, réalisée en régie par les employés communaux.
- 
- FDAC 2021 : M. GEMEAU Stéphane indique que les travaux sont terminés. Lors de la réception des réserves seront mises pour la voie du Chambon qui est à reprendre. Par ailleurs 3 tonnes de point à temps sont commandées. Leur mise en place est tributaire des conditions météorologique,
- Courrier agence de l'eau pour l'étang du Chambon. L'Agence de l'Eau avait accepté de financer certains travaux de mise aux normes annexes à condition que la dérivation soit réalisée. Ainsi comme ces derniers travaux ne sont pas programmés, aucune aide ne sera versée par l'Agence de l'Eau. La commune a financé 75 619 € TTC pour la première tranche de travaux avec comme seule aide financière, 15 000 € apportés par la Fédération de la Pêche.
- Colis des Aînés : la composition des colis a été choisie. Les colis seront distribués le samedi matin 18 décembre,

## 4 – Prochaines réunions

- Bulletin municipal : lundi 8 novembre à 20 h 30 – jeudi 25 novembre à 20 h 30 – jeudi 9 décembre à 21 h.

**Prochain Conseil Municipal le : lundi 29 novembre 2021 à 20 h 30**

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h 15 mn